

# L'IMPOSSIBLE

Mounira Ahmed rentre chez elle, sur les hauteurs du bidonville du quartier de Kawéni, souvent décrit comme le "plus grand bidonville de France".

# ITÉ D'UNE ÎLE

**Au cœur de l'océan Indien, à Mayotte, se joue un drame migratoire "en vase clos" qui voit près de 30 000 personnes être expulsées chaque année de l'île, soit plus que dans tout le reste de la France. Pourquoi? Et que faire? Reportage dans le 101<sup>e</sup> département français, alors que Gérard Darmanin, qui doit se rendre bientôt sur place, a promis des "actions spectaculaires".**

PAR FABIAN FEDERL, À MAYOTTE / PHOTOS: MORGAN FACHE POUR SOCIETY

César ne se déplace jamais sans son "récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale", au cas où il se ferait contrôler par la Police aux frontières.



**MOUNIRA AHMED PATIENTE** depuis de nombreuses minutes en compagnie de dizaines d'autres hommes et femmes, quand enfin, du toit de la préfecture de Mamoudzou où trône le drapeau européen, un haut-parleur brise le silence de la foule et égrène des noms les uns après les autres. "Abdi Ahmed", entend-on. Puis "Sara Ali". Et enfin: "Mounira Ahmed". Mounira se saisit de tous les documents tamponnés "République française" qu'elle a apportés avec elle, prend sa respiration, se dirige vers la porte, que deux hommes armés déverrouillent pour la laisser entrer. Avant de pénétrer dans le bâtiment, elle se retourne, fait un signe pour dire que tout va bien, et disparaît dans les couloirs. C'est sa meilleure chance d'obtenir l'asile. Sa meilleure chance de "survie", résume-t-elle. Mounira Ahmed est née et a grandi aux Comores, trois îles distantes de quelques dizaines de kilomètres de Mayotte. Elle y avait une grande maison, un bon travail, une famille réputée. Journaliste et sœur d'un opposant politique local, elle a pourtant dû fuir l'archipel en catastrophe. Si les autorités françaises devaient aujourd'hui l'expulser de Mayotte et la renvoyer aux Comores, c'est la prison ou la mort qui l'y attendraient. Sa demande d'asile a déjà été rejetée deux fois. Entre chaque procédure, comme des centaines d'autres réfugiés en attente d'une réponse, elle vit, à Mayotte, sur une colline excentrée de la préfecture: Kawéni. En tout, 25 000 Comoriens habitent l'endroit. Kawéni est le plus grand bidonville de France. C'est ici, au milieu de l'océan Indien, que se joue actuellement l'un des drames majeurs de l'immigration en Union européenne. Pas en Grèce, pas en Italie, pas en Espagne. Mais en France.

Se risquer en ville est un danger conséquent pour celles et ceux qui n'ont pas de papiers. À Mayotte, où des dizaines de bateaux en provenance des Comores accostent chaque nuit, la Police aux frontières (PAF) peut vous tomber dessus à tout moment. Quelques semaines plus tôt, ses agents sont venus ramasser des dizaines de personnes réunies devant la préfecture et les ont expulsées dans la foulée. Y compris celles qui avaient

rendez-vous pour leur demande d'asile. Les lois qui s'appliquent dans l'Union européenne s'appliquent différemment à Mayotte. Au point que le département d'État américain pointe l'existence de "violations sérieuses des droits humains" sur l'île, tandis que la Commission européenne a fait part de "problèmes sérieux". La PAF effectue des raids quotidiens, y compris devant les hôpitaux. Les reconduites à la frontière sont effectuées *manu militari*. Selon une étude de la Cimade, une ONG qui défend les droits des étrangers, près de 30 000 personnes ont été expulsées de Mayotte en 2020. Plus que dans tout le reste de la France.

**DEUX SEMAINES AVANT SON RENDEZ-VOUS À LA PRÉFECTURE**, Mounira est assise sur un drap étalé par terre, devant une cabane en tôle. Elle épluche une banane et fait mariner des cuisses de poulet dans une sauce à la moutarde en vue du *voulé*, comme on appelle ici le barbecue. Le quartier entier est invité. Les enfants jouent avec des chèvres, les ados font des vidéos TikTok. La PAF ne vient pas à Kawéni. Soit par stratégie – concentrer les illégaux au même endroit étant une façon de les contrôler –, soit par peur, les machettes et les jets de pierres leur servant régulièrement de comité d'accueil. À l'horizon, on peut voir la mer, la barrière de corail qui entoure Mayotte et Anjouan, l'île des Comores où Mounira a grandi. Anjouan est à environ 70 kilomètres seulement de Mtsamboro, le port du nord de Mayotte. Les habitants des deux îles partagent la même langue, la même religion, les mêmes traditions, les mêmes légendes, la même

**Journaliste et sœur d'un opposant, Mounira Ahmed a dû fuir les Comores. Si elle devait être expulsée de Mayotte et renvoyée aux Comores, c'est la prison ou la mort qui l'y attendraient**

façon de s'habiller. Presque tout le monde a de la famille sur une île ou l'autre. Pourtant, ils vivent dans deux mondes différents. À Mayotte, les gens payent en euros, l'assurance maladie et le système de santé fonctionnent, les rues sont pavées, les enfants vont à l'école. Les Comores, elles, ont connu 20 coups d'État en 40 ans. Le PIB par habitant y est huit fois inférieur à celui de Mayotte. Autant de raisons

administratives, politiques et économiques qui expliquent pourquoi tant de Comoriens fuient le pays.

Mayotte et Grande Comore, Mohéli et Anjouan, les trois îles qui forment les Comores, font partie du même archipel. Les quatre territoires ont intégré l'Empire colonial français au XIX<sup>e</sup> siècle – d'abord Mayotte, en 1841, puis les autres, en 1892. À l'époque, les Comores se trouvent sur une route importante du trafic maritime. La barrière de corail entourant Mayotte faisant de son port un endroit réputé sûr et l'île étant, des quatre, la plus proche de Madagascar, une autre colonie française, l'administration coloniale française pour les Comores choisit de s'y établir. De par sa position stratégique dans l'océan Indien, Mayotte devient les "grandes oreilles" de la France et de son renseignement. Sur une petite île au large de Mayotte, que les Français renomment "Petite-Terre", est bientôt installée une base militaire. C'est là aussi que sera construit plus tard l'aéroport international de Dzaoudzi. La présence de l'administration profite à l'île, où l'argent circule davantage que dans le reste de l'archipel. Mais c'est en 1974 que le destin des quatre îles connaît son plus grand tournant. L'heure est à la décolonisation, et un référendum



La moitié des habitants de Mayotte a moins de 18 ans, et trois Mahorais sur dix ont moins de 10 ans, selon l'Insee. Toujours d'après l'institut, l'île compterait 60 000 mineurs étrangers.

est organisé pour décider de l'indépendance des Comores. Au total, 95% des votants se prononcent pour l'indépendance. Dans le détail, le score est de 99% à Grande Comore, Anjouan et Mohéli, mais de seulement 36% à Mayotte. L'État français, dont le Premier ministre est alors Jacques Chirac, décide alors d'accorder l'indépendance aux trois premières îles, mais pas à la quatrième. Cette décision n'a pas reçu l'aval de l'Assemblée générale des Nations unies, qui n'a jamais reconnu le référendum et qui a adopté, à ce jour, quatorze résolutions dénonçant la transformation de Mayotte en département français.

“On est tous comoriens”, affirme César, le grand-frère de Mounira, en retournant les cuisses de poulet sur le grill, construit à partir de pièces automobiles. “La même race, le même peuple.” César a été élu local dans l'opposition à Anjouan. Il a été persécuté par le régime comorien et a dû fuir le pays pour Mayotte. C'est lui qui a dit à Mounira de le suivre. C'était le 25 août 2019. Mounira était assise dans les bureaux de Radio Anjouan en train

de préparer son émission, lorsque César l'a appelée pour lui dire que leur petit frère avait disparu –l'un de ses contacts dans le monde politique l'avait averti que la police le recherchait– et que lui-même venait de s'enfuir à Mayotte. Un trajet effectué en *kwassa-kwassa*, comme on appelle ces embarcations précaires de dix mètres de long sur un mètre de large où s'entassent jusqu'à 50 personnes et qui font la traversée entre Anjouan et Mayotte. Il a supplié Mounira de l'imiter. La journaliste a alors filé à son domicile, pris avec elle son plus jeune enfant, âgé de 2 ans, et dit aux autres d'attendre son appel. Puis elle a filé jusqu'au port. Un pilote que César avait engagé au préalable l'attendait. À 20h, ils se sont mis en route, essayant de déjouer les lumières des bateaux de la PAF. Après avoir mis le cap vers Madagascar, ils ont accosté le lendemain sur une petite plage de Petite-Terre, pas loin de l'aéroport. Il était 14h. De là, Mounira a pris le ferry jusqu'à Mamoudzou. Elle a débarqué devant l'inscription “Mayotte est française” qui trône à l'entrée du port. César l'attendait et l'a conduite à Kawéni. Quelques semaines plus tard, ses autres enfants la rejoignaient, ainsi que sa mère et d'autres membres de la famille. La même année, en novembre, un de leurs cousins était déclaré mort par les autorités comoriennes, même si son corps n'a jamais été retrouvé.

Contrairement à Mounira, César a obtenu une réponse positive à sa demande d'asile. Depuis, chaque fois qu'il sort de Kawéni, il porte ses papiers autour du cou, au bout d'un fil, comme une amulette. S'il croise la PAF, il aura une preuve visible attestant qu'il est là de manière légale. Mais cela ne suffit pas toujours. *“Dès que je vois la PAF, je cours, dit-il. Il n'y a pas de loi à Mayotte. C'est la PAF qui fait la loi.”* Il dit aussi: *“Les Mahorais nous chassent comme si on était des animaux.”*

**JUSTE APRÈS L'INDÉPENDANCE**, les Comoriens pouvaient se rendre à Mayotte sans visa. Les familles installées sur les différentes îles se rendaient visite régulièrement et plusieurs ferries assuraient la liaison. Puis en 1995, avec l'entrée en vigueur des accords de Schengen, est arrivé le “visa Balladur”, qui a introduit l'obligation pour les Comoriens d'avoir une autorisation de séjour pour se rendre à Mayotte. Les deux parties de l'archipel se sont alors séparées. Cela n'a pas empêché les liaisons de continuer. À la différence près qu'elles sont devenues illégales. Les années suivantes, des dizaines de milliers de personnes ont embarqué à bord d'un *kwassa-kwassa* depuis Anjouan pour rejoindre Mayotte. Beaucoup y sont restées. À cela est venue s'ajouter une nouvelle donne politique, dont les histoires de Mounira et César témoignent. En 2016, Azali Assoumani a remporté l'élection présidentielle aux Comores, après avoir déjà été président pendant sept ans à la suite d'un coup d'État en 1999. Son mandat aurait dû prendre fin en 2021 mais il a changé la loi électorale en 2018, de telle sorte qu'il est aujourd'hui considéré, par de nombreux Comoriens, comme un dictateur à vie. Ce tournant politique a poussé encore plus de personnes au départ. D'après les décomptes de plusieurs ONG, il y a ainsi désormais plus de Comoriens entrés illégalement à Mayotte que de citoyens en règle. Une situation d'autant plus dramatique que le voyage des Comores à Mayotte est particulièrement périlleux. D'après une étude du Sénat français datée de mars dernier, entre 7 000 et 10 000 Comoriens se sont noyés en essayant de rejoindre Mayotte depuis 1995. Le gouvernement comorien, lui, dénombre 50 000 morts.



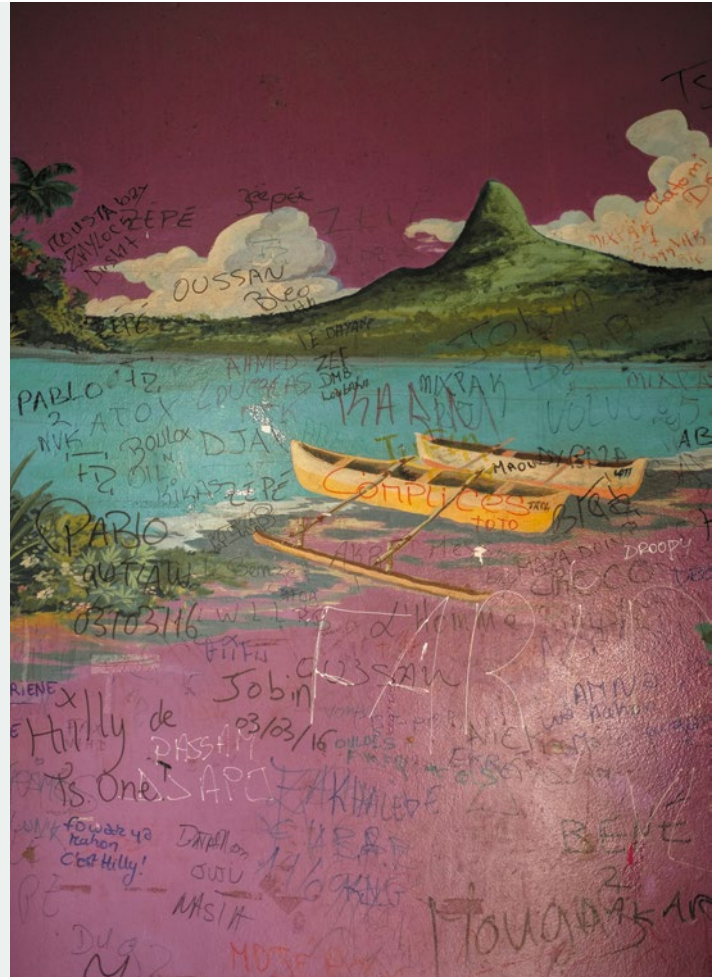
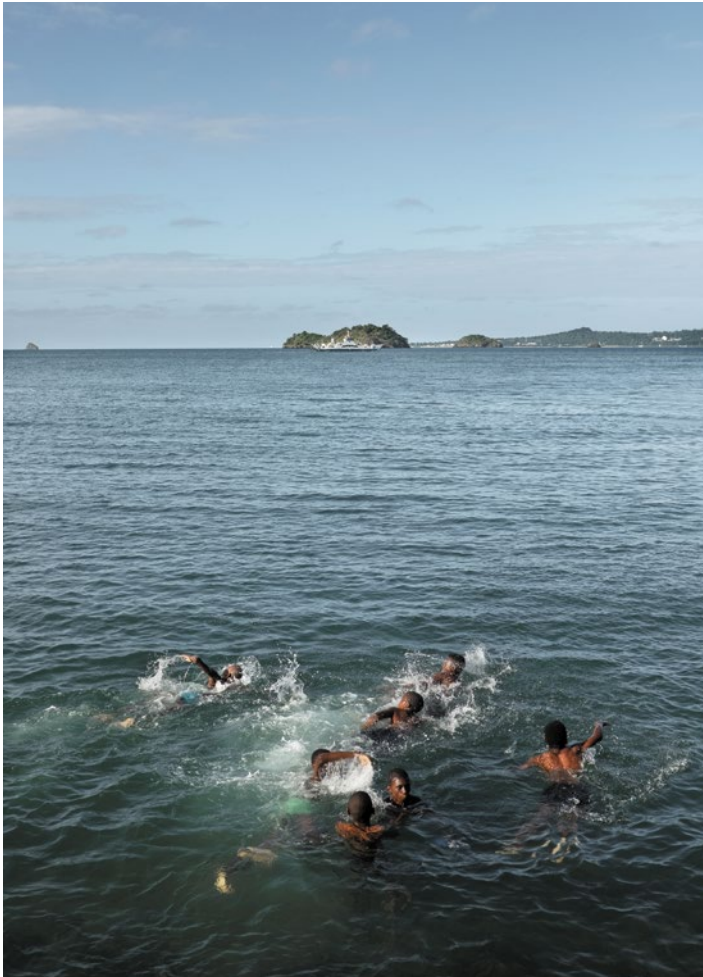
Deux des enfants de Mounira dans le bidonville de Kawéni.

À Mayotte, techniquement le plus jeune département français, beaucoup d'habitants dénoncent aujourd'hui un “envahissement”. Ils accusent les Comoriens de surcharger les routes ou le réseau d'eau et d'être à l'origine de la grande violence qui s'abat sur l'île. Lors de la dernière présidentielle, Mayotte, dont 90% de la



population est noire et où le drapeau français est affiché sur de nombreux balcons et t-shirts, a voté à 43% pour Marine Le Pen au premier tour, et 59% au second. Certains habitants se sont aussi constitués en “patrouilles” et, en dehors de tout cadre légal mais avec une PAF fermant les yeux, ont mené des actions punitives contre les Comoriens et ceux qui les aident.

Dans un immeuble sans boîtes aux lettres du centre de Mamoudzou, Pauline Le Liard ouvre la porte sur une ruine jonchée de gravats et de marques d'incendie. *“Ils ont tout détruit ici, dit-elle. On vient de rouvrir.”* Le Liard dirige la Cimade. Les bureaux de l'organisation ont été attaqués en 2021 par un groupe de Mahorais. *“Ils nous accusent d'inviter les Comoriens à s'installer ici”,* explique-t-elle. En réalité, le métier de Pauline Le Liard consiste à conseiller les migrants sur leurs démarches administratives. D'une part parce qu'une grande partie des Comoriens ne savent souvent pas quels sont leurs droits, et d'autre part parce que les autorités ne les respectent pas. Le plus compliqué, dit-elle, c'est que la loi en vigueur ici ne respecte pas les lois française et européenne. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, le droit du sol n'existe plus à Mayotte. Qui y naît n'est plus automatiquement français à 18 ans, mais doit pour cela compter l'un de ses parents résidant sur le territoire français de manière régulière et ininterrompue depuis plus de trois mois avant sa naissance. Et qui est entré sur le territoire avant ses 13 ans n'est plus non plus automatiquement français au bout de cinq ans. De telle sorte que l'administration a créé une génération entière de jeunes qui ne sont ni comoriens ni français. Qui ne connaissent que Mayotte, mais qui n'ont aucun espoir de devenir un jour mahorais. *“Une industrie de l'expulsion s'est créée”,* dénonce en outre Pauline Le Liard. Mayotte a en effet aboli la procédure d'appel après un avis d'expulsion, ce qui est contraire à la loi européenne. Aujourd'hui, quiconque est arrêté par la PAF peut être déporté immédiatement. *“Une reconduite à la frontière s'effectue désormais en douze heures, dit-elle. Vous êtes arrêté(e) dans la soirée, vous passez la nuit dans un centre d'expulsion et le lendemain matin,*



vous êtes en route pour Anjouan.” Elle a vu des situations absurdes: “La semaine dernière, ils ont expulsé un jeune de 15 ans qui avait la nationalité française. Il était mineur et français, mais la PAF ne l’a pas cru.” Elle ajoute que cette dernière a des “quotas à remplir. Cela lui importe peu d’expulser un citoyen français, un étudiant. Le principal, c’est d’atteindre le quota”. La juriste Celia Mougel, en charge de Médecins du monde

à Mayotte, a travaillé au centre de rétention administrative (CRA) de l’archipel, où sont regroupés les étrangers en attente d’expulsion. “J’y ai vu des femmes enceintes de neuf mois et des mineurs”, témoigne-t-elle. En juin 2020, la Cour européenne des droits de l’homme (CEDH) a condamné la France pour la rétention administrative puis le “renvoi expéditif” vers les Comores de deux enfants de 3 et 5 ans entrés illégalement à Mayotte. Aujourd’hui, ni la PAF, ni la préfecture, ni l’association Solidarité Mayotte, ni les écoles, ni les pompiers n’ont souhaité répondre à nos questions sur le sujet. Même le club de foot de Kawéni a décliné toute interview. “Mayotte est sous cloche”, accuse Pauline Le Liard. L’île est en tout cas en état d’urgence constante. Les flambées

**“Dès que je vois la Police aux frontières, je cours. Il n’y a pas de loi à Mayotte. C’est la PAF qui fait la loi”**

**César, réfugié comorien**

de violence y sont légion et les gangs font régner la terreur dans des quartiers entiers. “C’est vrai, il y a de la violence ici, reconnaît sans mal Pauline Le Liard. Mais une partie de la violence vient aussi de l’État français.” Le pouvoir à Mayotte, explique-t-elle, appartient aux *mzungu*, les Blancs. Préfet, politiciens, policiers et dirigeants d’entreprise le sont tous. “Et de l’autre côté, vous avez

*des enfants noirs nés ici qui sont humiliés depuis le premier jour, qui ont vu leurs parents être expulsés ou enfermés illégalement, qui vivent dans la précarité et à qui on refuse la possibilité de changer leur situation. Cela crée de la violence.”*

**MOUNIRA AHMED**

**CONNAÎT** Pauline Le Liard

et Célia Mougel: elle est bénévole à Médecins du monde. Un mardi matin, deux jours après le barbecue, elle descend de Kawéni, se fraye un chemin parmi les buissons, les ordures et le plastique brûlé et, au bout d’une demi-heure de marche, atteint enfin une route asphaltée. Paradoxalement, c’est là que la situation devient vraiment potentiellement dangereuse pour elle. Mounira se saisit de son téléphone et passe un appel: a-t-on vu la PAF dans le coin? À Kawéni existe un réseau secret

Des personnes en situation irrégulière attendent leur rendez-vous devant la préfecture de Mamoudzou. La majeure partie d'entre elles sont convoquées très tôt le matin, mais peuvent attendre pendant des heures devant les grilles avant qu'on les appelle.



d'information: tout le monde a un contact qui a contact, et ainsi de suite. Au total, plusieurs dizaines de personnes suivent en temps réel les mouvements de la PAF. Une tâche plus facile qu'on pourrait l'imaginer: les bureaux de la police sont situés à Petite-Terre, et les agents doivent prendre le ferry pour se rendre sur l'île principale. Au port, des informateurs comptent le nombre de voitures et d'unités, puis d'autres tentent de situer où est chaque véhicule le reste de la journée. *“La PAF n'est pas là, dit finalement Mounira en rattachant. Ils sont en train de faire des interpellations en centre-ville.”* La prudence reste toutefois de mise: il arrive aussi que la gendarmerie arrête des gens et les emmène au centre de rétention. Un jeune homme sort d'une maison et se joint à Mounira.

Il a vu que deux hommes blancs marchaient à côté d'une femme noire et il entend bien profiter de l'opportunité. *“Quand il y a des Blancs, la police ne nous bat pas, elle respecte les règles”,* dit-il.

### ARRIVÉE À MÉDECINS

**DU MONDE**, Mounira Ahmed

reçoit un coup de fil. C'est la préfecture. *“Rendez-vous vendredi à 7h”,* résume-t-elle. Elle nous demande de l'accompagner: là encore, cela réduira ses chances d'être arrêtée. Elle ne veut pas prendre de risques. Pas si proche du but, alors qu'elle sortira peut-être de ce rendez-vous avec la promesse de papiers en règle. Le vendredi en question, il est 5h et le jour n'est pas encore levé quand Mounira quitte Kawéni. Elle s'est habillée avec soin, s'est maquillée. Cela fait des mois qu'elle n'a pas osé se rendre dans le centre de Mamoudzou. Cette fois, le trajet se fait en taxi. En voiture, il ne faut que cinq minutes pour rejoindre l'autre monde. Devant la préfecture, des vendeurs de rue sont déjà installés. Ils proposent des bananes et du manioc. Un homme récite des sourates du Coran. La foule grossit de minute en minute. Et enfin, le haut-parleur annonce ce qui va suivre. D'abord en français. *“Nous allons appeler les noms sur les listes. Ceux qui sont appelés peuvent avancer vers la porte, les autres, restez où vous êtes.”* Puis en mahorais, puis en arabe. Les premiers noms sont appelés. De plus en plus de noms. Pendant 30 minutes. Jusqu'à ce qu'enfin, le moment tant attendu arrive. *“Abdi Ahmed”. “Sara Ali”. “Mounira Ahmed”.*

**“C'est vrai, il y a de la violence ici. Mais une partie de la violence vient aussi de l'État français”**

**Pauline Le Liard, de la Cimade**

Plus tard, Mounira racontera ce qui s'est passé à l'intérieur. Elle a attendu pendant quatre heures et a finalement vu quelqu'un pendant deux minutes. Cent vingt secondes pour raconter à l'agent en face d'elle qu'elle est journaliste, qu'elle a critiqué le régime d'Azali Assoumani aux Comores, que son



petit frère et qu'un de ses cousins ont été tués par le pouvoir, que son grand frère, un homme politique opposant d'Assoumani, a obtenu ses papiers à Mayotte, et pour lui dire que si elle retourne un jour à Anjouan, elle risque d'y être arrêtée et, peut-être, assassinée. Puis le rendez-vous a pris fin. En attendant la

réponse de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui étudie sa demande en métropole, Mounira est officiellement demandeuse d'asile, et donc présente à Mayotte légalement. Les jours suivants, la journaliste profite de ce statut pour se rendre au marché central, se promener dans l'île, rendre

visite à son troisième frère, qui habite dans le centre de Mayotte. Puis vient l'heure de remplir de nouveaux documents. *“Quelque chose qui manquait la dernière fois qu'ils ont rejeté ma demande d'asile”,* explique-t-elle. Les décisions de l'État français sont parfois compliquées à suivre. Ses deux frères ont obtenu l'asile. Sa sœur a obtenu l'asile. Pas elle. Pas encore. Ils ont pourtant tous les trois la même histoire. *“Parfois, dit-elle, je me demande si c'est la réalité ou si je suis en train de rêver. Je confonds ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas.”*

Finalement, le couperet tombe quelques semaines plus tard: sa demande est rejetée pour la troisième fois. Sans qu'on lui explique pourquoi. Depuis, Mounira continue donc de vivre là-haut, à Kawéni, même si entre-temps, elle a été embauchée par *Mayotte Hebdo*. Il y a quelques mois, elle est tombée enceinte. Malgré tout cela, elle peut encore être expulsée n'importe quand, du jour au lendemain. ● TOUS PROPOS RECUEILLIS PAR FF

Ce reportage a été soutenu par la bourse de recherche de l'Investigative Journalism for Europe (IJ4EU).